

Séance du 27 juillet 2006

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.

-oOo-

PRESENTS : Dr Grenet, Maire-Président ; MM. Etchegaray, Millet-Barbé, Labayle, Pommiez, Mme Durruty, MM. Massé, Delas, Mme Dufrière, M. Saussié, Mmes Favoreu-Dumas, Lauqué, Adjoints ; MM. Laroche, Trunet, Lozano, Mmes Ipharraguerre, Bordenave, Boé, Chabaud-Nadin, Darmendrail, Jeambrun, Gentili-Bédarrides, MM. Escapil-Inchauspé, Arandia, Mmes Carreiro, Doucet-Joyé, Levraud, M. Hontabat, Mmes Gramont, Larran-Lange, M. Causse, Mmes Bisauta, Capdevielle, MM. Casenave, Larralde, Mme Baratchart-Damestoy, Conseillers Municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Chevrel à Mme Boé ; M. Charrier à M. Millet-Barbé ; Mme Peyrucq à M. Larralde.

SECRETAIRE : Mme Doucet-Joyé.

OBJET : ESPACES PUBLICS - Lieu-dit La Floride - Aménagement des abords des gymnases et travaux de VRD - Marché de travaux

M. LAROCHE présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

La Ville de BAYONNE a débuté en 2005 une opération d'aménagement du site de La Floride. Les travaux déjà réalisés ont permis de libérer les jardins familiaux dont une partie est destinée à accueillir une aire de stationnement et de créer un nouvel accès au chemin de halage dont le gabarit a été réduit par la construction du Pont Blanc.

Les travaux prévus en 2006 consistent à :

- aménager les abords du gymnase Robert Caillou et de la Halle de Sports Universitaire en cours de construction ;
- créer une aire de stationnement pour autocars ;

- et réaliser une première section des cheminements pour piétons et cyclistes depuis le Pont Blanc vers le centre ville.

Les travaux correspondants ont fait l'objet d'un appel d'offres ouvert lancé en Juin pour une réalisation dans le courant du mois de Septembre 2006 avec un délai global maximal de 3 mois.

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le mercredi 19 juillet 2006 et a retenu l'offre de l'entreprise SCREG pour un montant de 416 724,32 €HT.

Je vous demande d'autoriser M. le Député-Maire à signer avec la société SGREG le marché et les décisions de poursuite éventuelles conformément à l'article 15 du C.C.A.G. dans la limite des crédits disponibles.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget en cours.

Adopté.

Ont signé au registre les membres présents.